

<http://www.snetap-fsu.fr/Elections-syndicalisation-aller-au.html>



Voter et se syndiquer : 2 actes importants

- Les Dossiers - Outils militants -

**+ D'ÉGALITÉ
+ DE JUSTICE
+ DE SOLIDARITÉ**

Date de mise en ligne : dimanche 23 novembre 2014

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

Qu'est ce qui peut amener un agent à faire le choix du SNETAP-[FSU](#), d'abord par son vote, puis par son adhésion en cotisant ?

Pour certains, se syndiquer quand ils sont rentrés dans l'enseignement public allait de soi, de par leur culture familiale, ou un engagement étudiant en amont, voire des convictions citoyennes déjà bien ancrées...

Pour d'autres, se syndiquer, c'est un acte qui a fini par s'imposer, une idée qui commence à faire sérieusement son chemin, ou qui interroge encore, en regard des périodes difficiles que traversent l'Enseignement Public Agricole et maritime et ses personnels, avec des conditions de travail comme de rémunération dégradées...

- **Faire le choix du SNETAP-[FSU](#)**, c'est clairement faire le choix d'un syndicat majoritaire, mais d'un syndicat qui ne l'est pas devenu et ne le demeure pas du fait d'un simple activisme de bureau, fort d'une maîtrise ès clavier d'ordinateur...
- **Le SNETAP, c'est 50 ans d'histoire et d'actions locales, régionales et nationales qui ont contribué à façonner l'Enseignement Agricole Public**, et plus récemment l'Enseignement Maritime...

50 ans d'une aventure collective qui se prolonge aujourd'hui, fort d'une confiance renouvelée par les personnels à l'occasion des consultations générales et cela sans discontinuer.

- **Faire le choix du SNETAP-FSU, c'est faire le choix d'un syndicalisme de luttes et de transformation sociale**, et non d'accompagnement, de compromissions et in fine de reculs sociaux !
- **Faire le choix du SNETAP-FSU, c'est aussi, faire le choix d'un syndicat multicatégoriel, ouvert et représentatif de l'ensemble de la communauté de travail**, quelque soit la fonction, le statut (titulaire ou non, de droit public ou privé) ou l'employeur (État, établissements comme conseils régionaux).
- **Faire le choix du SNETAP et donc de la FSU, c'est enfin, rejoindre l'une des plus puissantes fédérations de fonctionnaires** (au niveau de l'État comme des collectivités territoriales), la première dans l'Éducation, comme au Ministère de l'Agriculture, qui forte de sa représentativité, de ses capacités d'expertise et d'actions, oblige l'Administration comme les élus à prendre en compte les attentes légitimes des personnels.

Voter et se syndiquer sont deux actes qui en eux-mêmes ont indéniablement de l'importance et du sens au sein de toute communauté de travail.

Quant à faire le choix du SNETAP-FSU cela revient à renforcer un outil syndical puissant et reconnu comme tel, seul à même de garantir un enseignement agricole et maritime public fort !

[Pourquoi se syndiquer ?](#)